

## ORDONNANCES

**PRENEZ AVIS** que lors de sa séance ordinaire tenue le 10 mai 2021, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes:

**OCA21 22007** – Résolution CA21 220154 (dossier 1218505001)  
Ordonnance relative au bruit en dehors de plage horaires prescrites – exécution de travaux sur la rue Saint-Antoine Ouest

*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1);*

**OCA21 22008** – Résolution CA21 220155 (dossier 1217365005)  
Ordonnance relative à la réduction partielle des tarifs des vignettes de stationnement réservé sur rue aux résidants– rues Saint-Jacques et Saint-Antoine Ouest

*Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (RCA20 220013, article 64).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, où toute personne intéressées peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 13 mai 2021

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire